
LE SYNDROME DE NOÉ



OU LES COLLECTIONNEURS D'ANIMAUX

*Agence de la santé
et des services sociaux
des Laurentides*

Québec 

Direction de santé publique

LE SYNDROME DE NOÉ

Le syndrome de Noé, en anglais *Animal Hoarding*, est un terme qui désigne le fait d'accumuler chez soi plusieurs animaux alors que l'on ne peut les héberger, les nourrir et les soigner correctement.

Ce comportement peut être considéré comme une forme de maltraitance même si les collectionneurs se perçoivent en bienfaiteurs.

Ces personnes sont souvent attachées à leurs animaux et n'envisagent pas de s'en séparer.



Source: Microsoft clipart

CARACTÉRISTIQUES DU SYNDROME DE NOÉ

- Accumulation d'un grand nombre d'animaux;
- Incapacité à combler les besoins physiques fondamentaux des animaux, c'est-à-dire eau, nourriture, abri et soins vétérinaires;
- Refus de reconnaître, les conditions de vie difficiles des animaux.
- Perturbation du mode de vie de la personne

PROFIL TYPE DU SYNDROME DE NOÉ

- 75 % sont des femmes;
- Majoritairement seules;
- 45 % ont plus de 60 ans;
- 80 % ramassent aussi des objets;
- 80 % se retrouvent avec des animaux morts ou malades;
- 79 % des maisons présentent de l'urine et des excréments;
- En moyenne 39 animaux par maison.



Source: Microsoft clipart

ESPÈCES LES PLUS SOUVENT RETROUVÉES

- Chats (81 %)
- Chiens (55 %)
- Oiseaux (17 %)
- Petits mammifères (11 %)
- Bétail, moutons, chèvres (6 %)
- Chevaux (6 %)
- Reptiles (6%)

CONSÉQUENCES SUR LES ANIMAUX

- **La surpopulation**

Le nombre d'animaux est beaucoup trop grand par rapport à l'espace de vie.

- **La malnutrition**

Le collectionneur d'animaux se retrouve dans l'incapacité de nourrir et s'occuper de tous ses animaux par manque de temps et surtout d'argent. La famine est fréquente, et souvent les animaux meurent de faim.

- **Le manque de soins et la transmission des maladies**

La surpopulation animale mène indéniablement à un manque de soins envers les animaux. La personne ne peut emmener tous ses animaux chez le vétérinaire (maladies, vaccination...), ce qui entraîne une propagation des maladies et des décès prématurés.

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ HUMAINE

Les zoonoses:

Les zoonoses sont des maladies qui se transmettent des animaux aux humains. En raison de la grande variété des espèces domestiques, sauvages et exotiques qui peuvent être présentes lors d'une intervention, la liste des maladies potentielles est vaste.

Les problèmes de santé les plus souvent rencontrés sont :

- Les infections de plaies;
- Les infections de la peau causées par des champignons;
- Les infections et les allergies respiratoires;
- La diarrhée (ex : salmonelle);
- Les parasites (Ex : vers intestinaux, puces);

Les personnes immunodéprimées (en raison de leur âge, du diabète, du VIH, ou d'une chimiothérapie) ou qui ont des maladies respiratoires sont particulièrement à risque.

LES CONSÉQUENCES DU SYNDROME DE NOÉ

Mis à part les risques d'ordre général (risques d'incendie, désordre extrême, blocage des issues de l'habitation, infestation par des rongeurs ou d'insectes etc.

Le syndrome de Noé a comme conséquences possibles :

- La propagation des maladies;
- L'accumulation importante d'urine et d'excréments d'animaux;
- Des problèmes d'odeurs;
- Des conflits de bon voisinage;
- Des problèmes légaux avec la municipalité;
- Des difficultés financières pour la personne.

Posséder beaucoup d'animaux ne pose pas forcément un problème tant que les animaux sont dans de bonnes conditions, nécessaires à leur santé et à leur bien-être.

Mais la personne souffrant de cette maladie se laisse facilement déborder, ne pouvant ni nourrir, ni soigner ses animaux correctement. Le malade ne veut souvent pas reconnaître son trouble.

QUI PEUT INTERVENIR

CSSS

Le CSSS offre un support psychologique lorsque la personne désire améliorer sa situation.

MUNICIPALITÉS

Les règlements sont variables selon les municipalités : nuisance, nombre d'animaux, licences et permis.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ)

Il s'assure de la sécurité et du bien-être des animaux avec :
Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q., chap. 42)
Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens.

REFUGES D'ANIMAUX

Lorsque ceux-ci sont reconnus, ils peuvent aider à replacer certains animaux.

<http://www.sgda.org/>

Disponible aussi :

http://www.santelaurentides.qc.ca/sante_publicque.html